

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Bern
<b>Herausgeber:</b>	Naturforschende Gesellschaft Bern
<b>Band:</b>	- (1923)
<b>Artikel:</b>	Section jurassienne de la commission bernoise pour la protection de la nature
<b>Autor:</b>	Thiébaud, M.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-319301">https://doi.org/10.5169/seals-319301</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### M. Thiébaud.

## **Section jurassienne de la commission bernoise pour la protection de la nature.**

Nul fait bien saillant concernant la protection de la nature dans le Jura bernois ne méritant d'être relevé, le rapport pour cette année sera des plus brefs.

*Flore.* L'on pouvait craindre que les conditions atmosphériques déplorables de cette année n'aient eu des conséquences fâcheuses sur l'état de nos réserves. Un printemps si froid et si pluvieux ne doit guère convenir à la flore xérophile de la réserve du Pavillon. Heureusement l'observation des faits n'a pas confirmé ces prévisions et la floraison de plusieurs des plantes du pavillon a été superbe cette année. A signaler en particulier l'abondance de la belle et grande composée *Doronicum Pardalianches L.* qui dans les sous-bois clairs où elle se plait, à la limite supérieure de la réserve, présentait cette année une superbe floraison. Le public a respecté cette plante rare dont le domaine s'étend d'année en année. Le *Lys des rochers* malheureusement a plus d'amateurs et nous insisterons auprès des autorités de police locale afin qu'une surveillance plus active soit exercée au moment de sa floraison.

Pour d'autres régions du Jura *Mr. Bourquin*, professeur à Porrentruy nous signale que les corrections de cours d'eau faites en Ajoie n'ont pas trop appauvri notre flore. Le projet de la canalisation de la Vendline prévoyant aussi le desséchement du principal étang de Bonfol qui aurait eu au point de vue de la protection de la nature de très fâcheuses conséquences, n'a pas se réaliser faute d'entente entre les propriétaires intéressés pour la répartition des frais. Les amis de la nature ne peuvent que s'en réjouir.

Les marais de *Pontins*, au-dessus de St-Imier et sur les flancs du Chasseral vont probablement être drainés. Si nous devons nous incliner devant la nécessité de ces travaux qui rendront à l'agriculture des terrains dont elle tirera profit et donneront une occasion de travail à de nombreux chômeurs, ce n'est pas sans déplorer cet

appauprissement de la flore de notre pays par la disparition de ces hauts-marais si caractéristiques de notre Jura et stations de tant de plantes intéressantes. Veillons donc toujours plus à ce que les plus typiques d'entre eux, les marais de la Gruerre soient conservés au pays à titre de véritable document préhistorique.

Mr. Bourquin a publié dans le « Rameau de Sapin » une étude sur le genre *Daphne* dans le Jura bernois. L'espèce qui nous intéresse le plus est le *Daphne Cneorum L.* Cette jolie plante, buisson miniature de la rose des Alpes, est surtout connu par sa station du Crêt du Trénabriaz sur Epiquerez. Sagement exploitée avant la guerre cette station fut pillée sans façon par nos soldats qui montaient la garde à la frontière. Un bon nombre de pieds se trouve heureusement au bord d'un précipice où personne ne songera à se risquer et empêcheront ainsi cette station de disparaître. Mr. Bourquin partage notre avis qu'il est presque inutile de faire intervenir l'autorité pour protéger ces plantes menacées. L'action lente et sûre de l'école sera plus efficace.

Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis sur la réserve ornithologique de l'île de St. Pierre. Le régime des hautes-eaux qui ce printemps pendant plusieurs semaines a provoqué la submersion de l'isthme qui relie l'île à Cerlier aura sans doute eu des répercussions fâcheuses sur la nidification des oiseaux aquatiques.

Au point de vue de la propagande de nos idées nous sommes heureux de pouvoir signaler aux amis de la nature le beau geste de la Commune bourgeoise de Bienne, qui cette année encore a montré son intérêt pour notre cause en faisant distribuer aux élèves des classes supérieures une centaine d'exemplaires de la brochure sur les réserves des environs de Bienne, No. 13 de la Bibliothèque de la jeunesse suisse pour la protection de la nature. Nous espérons que ces efforts contribueront à faire pénétrer au sein de notre jeunesse les idées qui nous sont chères.

Bienne, novembre 1922.

Dr. M. Thiébaud.